

## **EPIGRAPHE**

Toujours la vie bascule entre l'ombre et la clarté, l'espoir et le désespoir, la tourmente et la paix, la joie et le chagrin

Toujours la vie est à reconquérir ceux qui croient avoir monté le dernier obstacle se trompent, il ya toujours un obstacle à franchir un autre combat à livre.

**Martin gray « livre de la vie**

**IN MEMORIAM**

A notre regretté père DWADWA MASILA que ton âme repose en  
paix

**ARLETTE DWADWA-ZELE**

## DEDICACE

A ma mère MUBEY PAULINE et à Mes Oncles Maternels SAMBWA CLEMENT, MUBEY MUPADJO, une façon de magnifier le soutien intégral qu'ils ont toujours apporté aux études de leur fille et Nièce.

ARLETTE DWADWA-ZELE

## AVANT PROPOS

Ce travail de fin de cycle est le rassemblement de toutes les connaissances théoriques apprises pendant les cinq années académiques afin de les appliquer dans un cas particulier.

C'est ainsi que nous tenons à remercier sincèrement tous les autorités académiques ,chef de travaux et Assistants de la faculté des sciences sociales administratives et politique en générale et ceux du département des relations internationales en particulier pour le riche savoir dont ils nous ont fait bénéficier.

Nous exprimons notre vif remerciement au Professeur Léonard NTUAREMBA ONFRE pour avoir accepté de diriger ce travail et d'y mettre sa dernière main.

Nous remercions plus particulièrement le chef de travaux EDYMOND MAYUNGA qui, malgré ses multiples occupations, a accepté l'encadrement de ce travail et dont les remarques et suggestions nous ont été profitables.

A nos frères : DIDIER, PAPYS, GUELO et MIMBODWADWA

A tous nos amis et tous ceux qui me sont cher.

VINS MPOLO, MUBEY Marceline, BLANCHE, Elysée, JOSEE, BLAISE KIALUBI, VOTE, DEBORAH, CHOUCOUNA, découvrez dans ce travail notre affection.

Que les familles MPOLO, MUBEY, AKONDA, TSHONGA MUTETE, BAMBI, LUNUNGU, DWADWA, trouvent à travers ce travail notre gratitude.

Nous remercions également le camarade GABY, CEPHAS, GISCAR, NSIMBA, CATHY, LIDY pour leur encouragement.

Que tous ceux qui de près ou de loin nous ont apporté leurs assistance dans la réalisation de ce travail constatent notre gratitude et la reconnaissance que nous leurs témoignons.

*LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES UTILISES*

BCC	: Banque Centrale du Congo
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et Agriculture
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONU	: Organisation des Nations Unies
OPA	: Organisation des Producteurs Agricoles
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
RDC	: République Démocratique du Congo
SENAFEC	: Service National de Fertilisation et Instituts Connexes.
SENASEM	: le Service National des Statistiques
SNRDA	: Service National des Routes de Desserte Agricole
SNV	: Service National de Vulgarisation
USD	: Dollar américain

## LISTE DE TABLEAUX

- Tableau I : Contribution des différents secteurs au PNB (en million de CDF au prix courant)
- Tableau II : les exportations en valeur (en million de XDR)
- Tableau III : les exportations congolaises en volume
- Tableau IV : répartition des recettes d'exportation de marchandises par produit (en million de USD).

## **I. PROBLEMATIQUE**

La problématique désigne l'ensemble d'idées qui spécifient la position du problème suscité par le sujet d'étude<sup>1</sup>

La République Démocratique du Congo est un pays à vocation agricole en ce que près de 70% de sa population vit en milieu rural et dépend de l'activité agricole (élevage, pêche, culture de la terre) disposant d'énormes et multiples potentialités, elle jouit de toutes les conditions climatologiques et naturelles pour être comptée parmi les plus grandes nations agricoles: 80 millions d'hectares aptes à l'agriculture, conditions éco climatiques permettant de diversifier la production, main d'œuvre abondante.

De manière paradoxale, la République Démocratique du Congo enregistre depuis plusieurs années, une forte régression de ses performances agricoles au point de ne plus être en mesure de répondre ou satisfaire la demande alimentaire intérieure.

Depuis 2007, le monde fait face à la crise alimentaire mondiale. Cette crise a entraîné l'augmentation des prix des denrées alimentaire4ja République Démocratique du Congo n'est pas épargnée par les conséquences de cette crise alimentaire mondiale.

De ce qui précède notre problématique s'articule autour de la question suivante.

- Quelles sont les différentes politiques mis en place par l'Etat congolais pour faire face à la crise alimentaire.

---

<sup>1</sup> SHOMBA K ..Méthodologie de la recherche scientifique, Kinshasa, Puk, 2002 ; P32

- Politique agricole congolaise permettra-t-elle au pays de faire face à la crise alimentaire mondiale ?

## **II. HYPOTHESES**

L'hypothèse est une proposition de réponse aux questions que l'on se pose à propos de l'objet de recherche formulé en des termes tels que l'observation et l'analyse puissent fournir une réponse.<sup>2</sup>

La République Démocratique du Congo est un pays fortement touché par l'insécurité alimentaire, d'aucuns avancent même qu'elle a été le pays fortement touché par l'insécurité alimentaire en 2007. Près de 64% de sa population, soit 37 millions d'habitants, en ont été frappés. En 2010 la proportion des personnes frappées par l'insécurité alimentaire a été de 73%.

Il convient de signaler que la République Démocratique du Congo est comptée parmi les 23 pays confrontés à des problèmes d'urgence alimentaire exceptionnelle. Elle est le 21<sup>eme</sup> pays sur les 23 en ce qui concerne la consommation des protéines et calories. Une enquête réalisée en 2010 établit que 27% des ménages ne prennent qu'un seul repas par jour et qu'une autre partie soit 2% ne mangent pas chaque jour.

L'Etat congolais pour faire face à ce fleau aurait arrêté des politiques pour promouvoir l'agriculture. La politique agricole de la République Démocratique du Congo ne saurait pas permettre à notre pays à faire face à la crise alimentaire mondiale.

---

<sup>2</sup> RONGERE cite par MULUMBA TIN, manuel de sociologie, éd. Africa, Lubumbashi. 1980, p21



### **III. METHODES ET TECHNIQUES**

La méthode est l'ensemble des opérations intellectuelles par les quelles une discipline cherche à atteindre les ventes qu'elle poursuit, les démontre, les vérifie.<sup>3</sup>

Dans cette étude nous allons recourir à la méthode dialectique. Cette méthode nous permet de dégager les contradictions entre les objectifs de la cette politique agricole et les résultats de l'application de cette politique et aussi entre les potentialités agricoles que disposent le pays et la crise alimentaire qui sévit au pays.

En ce qui concerne les techniques dans le cadre de ce travail, nous avons recouru aux techniques documentaires et l'observation directe.

La technique documentaire nous a aidé de récolter les données dans les ouvrages, les revues, rapports etc....

Quant à la technique d'observation directe elle nous a permis de scruter un regard sur l'évolution de la crise alimentaire à travers le monde et particulièrement en République Démocratique du Congo et la manière dont la communauté tant nationale qu'internationale s'est impliquée.

### **IV. CHOIX ET INTERET DU SUJET**

La crise alimentaire mondiale qui sévit actuellement doit interpeller tout congolais compte tenu de la situation de notre agriculture. C'est dans ce contexte que nous avons choisi ce sujet qui parle de la RDC face à la crise alimentaire mondiale.

Il est question de voir si cette politique agricole peut permettre à notre pays de résister contre la crise alimentaire mondiale.

---

<sup>3</sup> PINTO, R et GRAWITZ, M, Méthodes en sciences sociales, éd. Dalloz, Pris, 1971, p.289

Sinon de proposer des pistes de solution pour une meilleure politique agricole.

Une telle étude présente un intérêt évident dans la mesure où elle met à la disposition des chercheurs des informations nécessaires qui pourront être exploitées dans les recherches futures et aussi elle concerne la survie de tout un peuple, c'est-à-dire le peuple congolais.

## **V. DELIMITATION DU SUJET**

Notre étude est délimitée dans le temps et dans l'espace dans le temps notre étude couvre la période allant de 2007 à nos jours ÀtvL1 (2011) dans l'espace, la RDC constitue notre cadre d'étude.

## **VI. DIFFICULTES RENCONTREES**

Aucune recherche ne peut se mener sans peine surtout pour des étudiants que nous sommes, tout au long de notre recherche, nous avons eu à faire face à plusieurs difficultés.

En effet, aux difficultés liées au transport pendant nos déplacements dans la ville pour la récolte des données, s'ajoutent celles relatives à ces documents qui cadrent avec notre sujet. Par ailleurs, nous étions aussi butés aux problèmes d'ordre financier.

## **VII. SUBDIVISION**

Hormis l'introduction et la conclusion notre travail comporte trois chapitres. Le premier chapitre est consacré aux généralités. Le deuxième chapitre présente la crise financière et le secteur agricole congolais.

Enfin, le troisième chapitre analyse la politique agricole de la République Démocratique du Congo face à la crise alimentaire mondiale.

## CHAPITRE I. CONSIDERATION GENERALES

Dans ce chapitre, nous allons définir les concepts de base.

### SECTION I.1. DEFINITION DE CONCEPT DE BASE

#### 1.1. La crise alimentaire

##### I.1.1. Définition

Avant de définir la crise alimentaire, analysons d'abord séparément les deux concepts qui la composent, à savoir crise et aliment :

- **CRISE** : la crise est un concept générique utilisé dans plusieurs domaines tels que la médecine, la psychologie, la politique, l'économie, dans tous ces domaines elle signifie presque la même chose ; moment périlleux ou décisif, période de désarroi ; recherche pénible d'une solution, défaut, manque, pénurie, affaiblissement, chute,...

Le concept crise puise son origine de deux sources : la première du latin, *criss*, c'est-à-dire *manifestation grave*, la deuxième du mot grec *kriss* quant à lui signifie décision, jugement.

Une crise est un événement social ou personnel qui se caractérise par un paroxysme des souffrances, des contradictions ou des incertitudes, pouvant produire des explosions de violence ou de révolte.<sup>4</sup>

- **ALIMENT** : Est toute substance absorbée par une plante ou ingérée par un animal en vue de contribuer à la

---

(<sup>4</sup>) WWW. / Internaute. Com/ dictionnaire/ Fr. définition/ crise/12 mars 2009

couverture des leurs besoins nutritifs ou tout simplement toute substance qui sert à la nutrition des êtres vivants.

La question d'alimentation étant inhérente à la vie de l'homme, la communauté tant nationale qu'internationale fait d'elle une de ses préoccupations majeures. La création de la FAO en 1945 par l'ONU en vue de mieux répartir les produits agricoles et de lutter contre la faim dans le monde prouve cette volonté : également la constitution de la RDC du 18 février 2006 à son article 47 qui stipule que « le droit à la santé et à la sécurité alimentaire est garantie : la loi fixe les principes fondamentaux et les règles d'organisation de la santé publique et de la sécurité alimentaire »

## **I.1.2. SORTES DE CRISE**

### **I.1.2.1. CRISE ECONOMIQUE**

Une crise économique se définit par un effondrement de monnaie et un bouleversement de la logique économique créant ainsi une nouvelle donnée.<sup>5</sup> Elle une rupture d'équilibre entre la production et la consommation caractérisé par un effondrement de cours et de prix, de faillit et les chômages.

La crise économie est caractérisée par un profond bouleversement de la situation économique d'un pays d'un territoire comme l'ensemble de territoire en interdépendance.

---

(<sup>5</sup>) [http://www.cd.La crise-économique. Com/definition.html](http://www.cd.La%20crise-%E9%9c%89conomique.Com/definition.html) du 12 mars 2009

Elle, débuté souvent par un krach, phase brutale provoquée par l'effondrement du système qui régit l'économie du territoire visé.

Ce pendant comme un séisme, la crise touche les domaines des ondes choc qui se repartissent dans tous les domaines de l'économie et gangrènes les différents secteurs du pays ayant de répercussions qui peuvent être très larges et se traduisant souvent par une montée du chômage, la faillite d'entreprise, etc.

#### **I.1.2.2. CRISE FINANCIERE**

La crise financière vécue durant la fin de la dernière décennie était due aux difficultés rencontrées par les ménages américains à faible revenu pour rembourser les crédits qui leur avaient été consentis pour l'achat de leur logement.

Ces crédits étaient destinés à des emprunteurs qui ne présentaient pas les garanties suffisantes pour bénéficier.

Le taux d'intérêt préférentiels (en anglais prime rate), mais seulement à des taux moins préférentiels (supprime).

L'endettement des ménages américains a pu s'appuyer sur les taux d'intérêt extrêmement bas pratiqués pendant des années par la banque centrale des Etats-Unis (la F.E.D) à partir de 2001 après la crise Boursière sur les valeurs « internet ». en outre les crédits étaient rechargeables, c'est-à-dire que régulièrement, on prenait en compte la hausse de la valeur du bien et on autorisait l'emprunteur à s'endetter du montant de la progression de la valeur de son patrimoine. Cela a soutenu la force croissance des Etats-Unis.

Les crédits « subprimes » ont été jugés par une hypothèse sur le logement acheté, l'idée étant que les prix de l'immobilier aux Etats-Unis ne pouvaient que grimper. Dans ces conditions une défaillance de l'emprunteur devait être plus que compensée par la vente du bien hypothéqué.

### **I.1.2.3. CRISE ALIMENTAIRE**

La crise alimentaire peut se définir comme un déficit alimentaire, avec le dépassement de la consommation en certains produits de base par rapport à la production<sup>6</sup>

La crise alimentaire est une insuffisance qualitative et quantitative des aliments due à l'absence de ces derniers sur le marché, au mauvais rendement, à la flambée de prix, des denrées alimentaires, entraînant la malnutrition et la sous alimentation.

Elles peuvent avoir plusieurs causes dont catastrophes naturelles, désordre politique et social, perturbation macro-économiques entre autres obstacles cruciaux à la sécurité alimentaires, on peut mentionner les insuffisances des compétences techniques et économiques, les dysfonctionnements institutionnels ou encore l'absence de facilité de crédit appropriées. Tous ces facteurs de risque, joint à des conditions agro climatique adverses, se traduisent par une instabilité de l'offre et un manque de fluidité des marchés de produits vivriers, particulièrement exacerbés dans les zones mal pauvres en voie de communications.

En faisant la synthèse de diverses définitions citées ci-haut, nous pouvons définir la crise alimentaire mondiale comme

---

(<sup>6</sup>) TSHINGOMBE, cours d'économie agricole, L2 E. A, fac. Science agronomie UNIKIN, 2008, inédit

étant, la flambée des prix des produits alimentaires, la rareté des aliments concernant l'ensemble des être humains vivants sur la terre.

En outre, la crise alimentaire mondiale est traduite par l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande alimentaire sur le marché international.

## **SECTION II. L'AGRICULTURE**

### **2.1. définition**

D'une manière générale, l'agriculture (du latin agricultural) désigne l'ensemble des travaux (savoir faire et activités) visant à utiliser et à transformer le milieu naturel pour la production des végétaux et des animaux utiles à l'homme.<sup>7</sup>

Elle est en bref, la culture du sol. La production des céréales, l'élevage des bovins, etc. font partie de l'agriculture.

En économie politique, l'agriculture est définie comme étant le secteur d'activité dont la fonction est de produire un revenu financier à partir de l'exploitation de la terre (culture), de la forêt (sylviculture), de la mer, des lacs et des rivières (aquaculture, pêche), de l'animal de ferme (élevage) et de l'animal sauvage (chasse).

Etant ainsi définie, l'agriculture constitue l'activité principale de l'homme. Elle doit donc être le tremplin de la croissance économique, le multiplicateur de l'investissement dans ledit secteur, bref, elle est le moyen incontournable de relance économique car elle préoccupe plus de 70% de la population.

---

(<sup>7</sup>) Larousse agricole, éd librairie Larousse, paris 2004, p. 28



C'est pourquoi, il sera souhaitable d'aborder ce concept sous ses différentes formes afin de mieux appréhender son importance dans l'économie Congolaise.

## **2.2. DIFFERENTES SORTES D'AGRICULTURE**

Il convient de signaler ici que l'exploitation agricole peut se faire sous trois formes à savoir:

- ❖ L'Agriculture traditionnelle qui intéresse essentiellement les cultures vivrières,
- ❖ L'Agriculture moderne, axée surtout sur les cultures industrielles et d'exploitations;
- ❖ L'Agriculture de groupe, pratiquant une forme intermédiaire entre l'agriculture traditionnelle et l'agriculture moderne.

### **1. Agriculture traditionnelle**

Il s'agit d'une agriculture de subsistance dont les actions sont surtout orientées vers les cultures vivrières afin d'assurer l'alimentation des paysans. Pour se suffire dans ce domaine, les paysans cultivent une gamme très variée des plantes les plus souvent associées sur le même terrain. C'est le cas du manioc, du maïs, du riz, des différents légumes tels les amarantes, la courge, etc.

Mais, dans certaines parties du territoire national, les paysans Congolais pratiquent également des cultures industrielles, comme le café, le tabac...

Ce secteur est important car il contribue à l'alimentation de la population tant rurale que citadine.

Malheureusement on trouve peu d'entrepreneurs dans le système traditionnel comparativement au secteur moderne.

Il faut cependant noter que cette forme d'exploitation agricole est souvent caractérisée par des facteurs ci-après:

- Un faible niveau de technicité et de productivité;
- La pratique des techniques ancestrales du reste déjà dépassé et moins rentables d'ailleurs;
- L'accroissement de la production est souvent facteur de l'augmentation de l'espace à cultiver.<sup>8</sup>
- L'ignorance d'intrants agricoles
- Une main-d'œuvre essentiellement féminine, non salariée et par conséquent insignifiante.

De ce qui précède, il convient de déduire que cette forme d'agriculture, englobant en son sein presque un tiers (1/3) des cultures de première nécessité c'est -à-dire constituant les aliments de base, peut à elle seule révéler le niveau de vie de la population et ainsi influencer la non importation de certains produits agricoles alimentaires venant d'autres pays: la semoule, le riz, les chinchards communément appelé « MPIODI »,...

## **2. Agriculture Moderne**

Il s'agit de l'exploitation de type commercial s'intéressant ainsi aux cultures industrielles. Cette exploitation, rattachée par de nombreuses relations comprend des activités organisées. Sa productivité dépend du comportement du marché des ressources en capital et en intrant ainsi que de la disponibilité de la main-d'œuvre.

---

(<sup>8</sup>) Professeur DJEDI, géographie économique, note de cours GIRI UNIKIN, 1995-1996, inédit.

En outre, l'agriculture moderne est à son tour caractérisée par des indices suivants:

- Des méthodes scientifiques en matière de recherche agronomique, d'utilisation d'engrais et des insecticides.
- Utilisation des matériaux agricoles

### **3. AGRICULTURE DE GROUPE**

Celle-ci résulte de la prise de conscience par les meilleurs cultivateurs de la richesse cachée dans le sol.<sup>9</sup>

Cette agriculture constitue une phase intermédiaire entre l'agriculture traditionnelle et l'agriculture moderne. Elle se rapproche de l'agriculture traditionnelle par les spéculations exploitées, dimension de la superficie exploitée et la main d'œuvre utilisée. Mais contrairement à l'agriculture traditionnelle, elle maîtrise de technique moderne (utilisation des engrais et matériels agricoles).

#### **1.3. L'IMPORTANCE DU SECTEUR AGRICOLE DANS LE DEVELOPPEMENT D'UNE NATION.**

Le secteur agricole est un facteur incontournable dans le processus de développement économique de tous pays. Il joue un rôle économique important dans la vie d'une nation dans la mesure où il constitue un secteur de la croissance de l'économie, du financement et d'ajustement de cette croissance. En dehors de ce qu'elle soit une source d'approvisionnement des industries, elle permet aussi la création des emplois et l'amélioration des conditions de vie.

---

(<sup>9</sup>) Département de l'agriculture. Situation actuelle de l'agriculture congolaise. Bureau de planification agricole

Ainsi donc, nous pouvons d'une manière générale avec Robert BADOUIN distinguer trois rôles de l'agriculture<sup>10</sup> :

- Lancement de la croissance économique;
- Financement de la croissance économique;
- Ajustement de la croissance économique.

### **1.3.1. L'AGRICULTURE, SECTEUR DE LANCEMENT DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE**

Il est question ici de savoir si, à partir d'une économie traditionnelle à structure primaire, on peut parvenir à une économie moderne à structure complexe grâce à une croissance progressive des productions agricoles.

En effet, le développement de l'agriculture provoque l'apparition et le développement d'autres activités. Tels les transports, les transactions commerciales, industrielles... Ainsi, toutes ces activités contribueront à l'enrichissement de la caisse de l'Etat grâce à certaines redevances qui ont pris une vitesse de croisière dans notre pays.

### **1.3.2. L'AGRICULTURE, SECTEUR DE FINANCEMENT DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE.**

Le secteur agricole se voit confier un rôle de fournir les moyens de financement indispensable aux autres activités. Lorsqu'en effet on parle de financement, on regarde l'aspect «épargne» nationale, qui a un impact sur le développement.

L'agriculture met son épargne à la disposition des autres secteurs à moindre expansion, elle déclenche ainsi la

---

(<sup>10</sup>) ROBERT BABOUIN. Agriculture et accession au développement, partis, éd, Pedone, p.11

relance de l'économie qui n'est rien d'autre que le processus de transfert des capitaux d'un secteur à un autre.

Dans son rôle de financement, donc, il peut être rendu impossible par la faiblesse des revenus en milieu rural, notamment lorsque la population pratique de l'économie de subsistance.

### **1.3.3. L'AGRICULTURE, SECTEUR D'AJUSTEMENT DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE**

Notons ici que certaines industries trouvent leurs matières premières dans le secteur agricole pour les transformer en produits finis.

Le secteur agricole, en fournissant les produits agricoles aux industries est ainsi à l'origine de l'agro-industrie.

En approvisionnant donc les industries en matières premières agricoles de qualité et avec régularité, l'agriculture a constamment soutenu le développement industriel. Souvenons-nous ici du rôle indubitable que joue le coton dans l'expansion du textile dans notre pays et aujourd'hui de l'importance considérable des industries agricoles et alimentaires dans l'appareil de production des pays riches.

Il convient cependant de savoir que la transformation industrielle des produits agricoles détruits plus d'emploi qu'elle n'en crée, et ce pour des raisons théoriques et pratiques.

On a en effet souvent vu les industries alimentaires mettre en concurrence les produits agricoles nationaux et devenir des agents de destruction de ces produits en imposant leurs matières premières.

Il faut par conséquent chercher à créer les relations entre l'agriculture et l'industrie car elles constituent une condition nécessaire d'un développement rapide de l'économie nationale.

En dehors de ces trois rôles ci haut analysé, le secteur agricole trouve aussi son importance dans l'alimentation, l'emploi, les infrastructures;...

#### **1.3.4. L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION**

La première fonction de l'agriculture est d'assurer une alimentation à la population. Ce rôle donne à ce secteur un statut particulier

Dans toutes les sociétés. Si le secteur agricole est développé, celui-ci par capacité peut développer le pays en apportant de la nourriture et cela pourri éviter un certain nombre des maladies car le vrai médicament, dit-on, serait l'alimentation.

En effet, le progrès de l'alimentation peut être à l'origine de la diminution ou de la réduction du taux de mortalité et aussi du taux d'analphabétisation; ventre affamé n'a point d'oreille, dit-on. Ainsi dans notre pays la lutte contre la sous-alimentation résulte aussi de l'augmentation de la population agricole.

#### **1.3.5. L'AGRICULTURE ET L'EMPLOI**

L'agriculture joue un rôle important dans la création de l'emploi. Elle est avant tout pourvoyeuse résiduelle en ce sens qu'au stade primaire du développement économique, elle englobe la quasi-totalité de la population active. Le secteur de l'agriculture crée de l'emploi lorsqu'il distribue des revenus.

En République Démocratique du Congo, l'éradication de la misère et du chômage apparaît donc à l'accroissement en valeur de la production de l'activité productive. Cela exige qu'il y ait non seulement les possibilités d'absorption dans les activités de production, mais également, que cette main d'œuvre éduquée ait les qualifications nécessaires pour répondre aux besoins de la population.

### **1.3.6. L'AGRICULTURE ET LES INFRASTRUCTURES**

De nos jours, le développement de transport a beaucoup contribué à l'alimentation des échanges entre divers pays du monde.

En effet, le transport permet de relier les différents coins du pays en installant une communication entre eux et combat de ce fait le cloisonnement qui contribue souvent à maintenir et à accentuer des disparités régionales entre deux coins. Le Professeur ASHBY A. W., éminent agronome britannique disait: « si je devais me faire une seule chose pour accélérer le développement agricole d'une région donnée, je construirai des routes, et si je pouvais ajouter autre chose, je construirai toujours des routes ». Comme on peut le constater, le changement intervenu dans le secteur de l'agriculture résulte de la construction des infrastructures routières qui raccordent les collectivités rurales à une route revêtue à laquelle ces collectivités ne pouvaient accéder jusqu'alors.

Les voies de communication peuvent contribuer de multiple façon au développement agricole et plus qu'on ne le croit, 'elles jouent un rôle essentiel dans la croissance de la

production agricole. Par ailleurs, l'efficacité d'un système de commercialisation des produits est liée étroitement à l'infrastructure de transport mis en place dans le pays.

L'existence des voies de communications suffisantes tend à abaisser le coût des produits alimentaires et diminue les intermédiaires entre les agriculteurs, ce qui les encourage à produire davantage.

Par conséquent cette existence entraîne le développement spontané et intensif des échanges des produits agricoles destinés à satisfaire les besoins, à accroître le mouvement des denrées alimentaires et à réduire les pénuries locales, En plus, le développement et l'établissement de l'infrastructure de transport nécessaire se traduisent souvent par l'apparition spontanée des nouvelles productions tout à fait différentes de ce qui étaient prévues par les planificateurs.

### **1.3.7. L'APPORT DE L'AGRICULTURE DANS LA BALANCE DE PAIEMENTS.**

L'agriculture peut apportée d'importantes contributions aux recettes nationales, en couvrant une bonne partie des importations présentes par la production nationale et même pour l'exportation.

La réduction des importations est fonction de l'expansion de la production agricole nationale et peut prendre deux formes:

- Le remplacement des productions nationales;



- La réduction des importations non agricoles résultant d'une modification des structures de la consommation au profit des produits alimentaires nationaux.

En définitive, l'on peut affirmer théoriquement que pour que l'agriculture devienne véritablement la motrice de développement, elle doit être mécanisée, modernisée et protégée par l'Etat grâce à des multiples mesures incitatives afin 'qu'elle produise réellement 'des excédents pour les marchés extérieurs après avoir bien entendu donner satisfaction aux besoins des consommations locales.

## **SECTION 2. STRUCTURE INTERNATIONALES CHARGEES DU SECTEUR ALIMENTAIRE**

### **II.1. Aperçu sur l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

#### **II.1.1. présentation de la FAO**

##### **1. Création**

Le 16 octobre 1945, au château Frontenac à Québec les représentation de 34 nations signent l'acte constitutif de l'organisation de nation-unies pour l'alimentation et l'agriculture et donnent ainsi naissance à la FAO.

##### **2. Objectif**

La FAO poursuit les objectifs suivants,

- Améliorer l'état nutritionnel et les conditions de vie de la population,
- Améliorer la production et distribution de tous les produits alimentaires et agricoles.

- Améliorer la condition des ruraux par ces moyens ;
- Faire disparaître la faim ;
- Attendre ces objectifs par rapport aux problèmes généraux de l'agriculture et alimentation;
- La FAO se tient constamment au courant de la situation de l'alimentation <sup>(11)</sup>

### **3. Organes De La Fao**

Il convient de noter ici que les organes de la Fao sont :

- La conférence de la FAO
- Le conseil de la Fao
- Le comité du programme
- Le comité de financier
- Le comité des questions constitutionnelles et juridiques <sup>(12)</sup>

### **4. Mécanismes de coopération**

Pour mieux mener ses actions la Fao met en place un certain nombre de mécanisme qui permet aux Etats membres de devenir autonome. Par ces mécanismes nous pouvons citer

- La mise à la portée de tous les pays membres d'information sur les différentes connaissances socialisées ;
- L'élaboration et l'exécution du projet des terrains dans le monde entier.
- La FAO conclut des traites internationaux dont celui sur les ressources phylogénétique (approuvé en 2001)

---

<sup>11</sup> Répertoire des organes statutaires et des experts de la FAO, RFA, AOÛT, 1998, p.9

<sup>12</sup> Répertoire des organes statutaire et listes de la FAO, RFA, 1998, p9+

qui est sur le point d'être ratifié et dont l'objet sera de veiller à consolider la disponibilité future de les ressources et aider à garantir chaque Etat pour que ce dernier en tire bénéfice en dehors de traité, il ya aussi des conventions.

## **II.2. PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL**

Le programme alimentaire mondial (PAM) est l'organisme d'aide alimentaire de l'ONU. La plus grande organisation humaine du monde, le PAM fournit principalement de la nourriture aux personnes souffrant de la faim. En moyenne, chaque année, le PAM nourrit 90 millions de personnes dans 80 pays dont les enfants et les femmes.

### **1. Création**

Suite à une série de catastrophes durant l'année 1962, l'assemblée générale des Nations Unies décida en 1963 de créer le PAM. Dès lors cet organisme a travaille sans relâche pour venir en aide aux personnes les plus démunies au monde. Son but principal est d'apporter une aide d'urgence, aux populations souffrant de la faim, mais l'aide au développement fait partie de son travail. Son siège se situe à Rome en Italie.

### **2. Objectif**

L'objectif du PAM est d'éliminer la faim et la pauvreté dans le monde, en répondant aux besoins d'urgence et en appuyant le développement économique et social. Le PAM vise aussi à réduire le taux de mortalité infantile à améliorer la santé des femmes enceintes, et à lutter contre la carence de

micronutriments et contre les maladies comme le VIH et le SIDA

13

- Aux victimes de catastrophe naturelles tel le tremblement de terre au Pakistan en 2005,
- Aux personnes réfugiées ou déplacées à l'intérieur de leur propre pays contraintes de tout abandonner à la suite des conflits d'inondation, de sécheresses ou d'autres catastrophes naturelles, telles celles survenues en Haïti, au soudan et à la sierra Léon ;
- Aux pauvres souffrant de la faim qui n'arrivent pas à sortir du cercle vicieux de la pauvreté et de la malnutrition.

### **3. Organisation**

Le programme alimentaire mondial est dirigé, depuis 1996, par un conseil d'administration formé par les 36 Etats membres.

En avril 2007, Josette Sheeran a été nommé directrice.

Exécutive du PAM par le secrétaire général des l'ONU et le directeur général de la FAO. Elle exercera cette fonction pour un mandat de cinq ans, avec l'aide de quatre directeur adjoints (jean jacques graisse, sherla sesulu, john M. powell et susana malcorra)

### **4. Une aide prioritaire réservée aux enfants**

L'aide alimentaire du PAM est particulièrement axée sur les femmes et les enfants, les plus touché par la faim et la

---

(<sup>13</sup>) [Http : //Fr. wikipedia. Org./wiki/ programme alimentaire mondial](http://fr.wikipedia.org/wiki/programme_alimentaire_mondial), du 07 nov. 2008

pauvreté 25% des personnes souffrants de la faim sont des enfants.

Pour lutter contre la faim chez les l'enfant, le PAM fournit depuis la fin des années 1960 des repas de midi-gratuits dans les écoles du monde entier, pour permettre aux élèves les plus pauvres d'aller à l'école et de se concerter sur leurs leçons plutôt que sur leur faim.

En 2006, le PAM a atteint 20,2 millions d'enfants dans 71 pays différents. En plus de repas du midi, le PAM distribué aussi des rations alimentaires pour les familles des enfants, une façon de convaincre les enfants d'envoyer leurs enfants a l'école.

Nous voici a la fin de ce chapitre consacré aux généralités, il convient, De souligniez que la crise alimentaire demeure une réalité fragile constatée aussi bien sur le plan international que national.

## **CHAP.II. LE SECTEUR AGRICOLE CONGOLAIS ET LA CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE**

Dans ce chapitre il est question de présenter le secteur agricole congolais. Mais avant d'y arriver il nous apparaît important de parler de la crise alimentaire mondiale.

En effet, comme d'aucuns ne l'ignorent le monde à l'heure actuelle est menacé par une grave crise alimentaire dont les conséquences sont plus senties dans les pays du tiers-monde qui, en majorité sont caractérisés par une politique de gestion d'urgence au détriment d'une vraie politique de gestion pouvant permettre de prévenir certains désastres. C'est ainsi dans les lignes qui suivent notre attention sera focalisée à la recherche des origines de cette crise aux effets néfaste.

### **SECTION I. LES CAUSES DE LA CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE**

#### **I.1. Origine de la crise**

La faim dans sa forme actuelle à travers le monde est un phénomène qui apparaît en 1972 en sahel, en 1973 en Ethiopie, en 1974 en Bangladesh et larges parties de l'inde, jave, Andes et Nordeste du Brésil.

A la conférence mondiale de l'alimentation de Rome, en novembre 1974, le Canada qui a pris conscience de ce phénomène et soutenu par les Etats-Unis d'Amérique, décidèrent d'apporter et doubler les efforts consentis sur l'aide alimentaire. La France, le Japon, l'Allemagne Fédérale ont également apporté leur soutien à l'initiative canadienne destinée à renforcer l'aide

publique à l'agriculture afin d'éradiquer et de résoudre le problème de la faim dans les pays du tiers-monde.

Le sous-paiement du thé, de jute et du café ainsi que la surconsommation de viande étaient considérés comme entre autres les causes de la crise alimentaire et de la pauvreté dans le monde.

Le maintien par les pays riches de l'échange inégal à l'échelle internationale constitue aussi l'une des causes de la crise alimentaire.

Les causes de la crise alimentaire sont à la fois structurelles et conjoncturelles.

### ***I. Les causes structurelles***

Parmi les causes structurelles de la crise alimentaire nous pouvons citer :

- L'augmentation du prix du pétrole jusqu'à un niveau record de 115\$ le baul entraînant une élévation des coûts de production des intrants agricoles comme les fertilisants, ensemble avec celle des coûts d'utilisation du machinisme agricole.
- L'augmentation de la demande alimentaire provenance des pays asiatiques, avec comme caractéristique un glissement vers un régime alimentaire plus riche, cause par une explosion de la classe moyenne dans les pays continents comme l'inde et la chine provoquant par là une réaffectation des terres traditionnellement destinées aux cultures de base à la production des produits plus nobles comme la viande.

- La diminution à l'échelle mondiale des terres arabes qui sont détruites par une mauvaise gestion de l'homme des questions environnementales liées de la déforestation, à l'utilisation abusive des fertilisants et à l'effet de serre entraînant le réchauffement climatique et l'avancée de la désertification<sup>14</sup>

## **II. Les causes conjoncturelles**

Parmi les causes conjoncturelles, nous pouvons citer :

- La conversion d'une fraction continuellement grandissante de la production agricole à la fabrication subventionnée des biocarburants, devenue plus rentable après la flambée du prix de pétrole.
- La baisse des stocks céréaliers à un niveau jamais enregistré depuis une certaine d'année après le déficit de la production céréalière en 2007 par rapport aux besoins d'utilisation
- La canalisation des investissements spéculatifs vers les marchés des denrées alimentaires devenus plus lucratifs après le crash financier dû à la crise des subprimes sur les marchés financiers.

### **1. Les effets de la libération**

La subvention agricole s et le dumping en Europe et aux Etats-Unis ont fait baisser les revenus des paysans des Etats du sud. En réaction, les pays pauvres ont eu tendance à privilégier les productions agricoles pour l'exportation. Les cultures vivrières ont été abandonnées.

---

<sup>14</sup> TSHINGOMBE, op.cit., P1 inédit



## **2. Les bouleversements du climat**

Les changements climatique nuisent à la santé et à l'alimentaire. Ainsi les sécheresses exceptionnelles en Australie, les cyclones (exemple : la Birmanie, le Bangladesh), les grandes

Catastrophe, la raréfaction de l'eau et la désertification ont fait chuter de plus de 50% les exportations des denrées alimentaires.

L'Afrique et l'Asie sont particulièrement touchées par l'érosion, l'épuisement des sols, la déforestation, l'accroissement de la population urbaine. Les pénuries d'eau touchent également l'Europe et principalement l'Espagne.

Si les prix flambent depuis quelques mois, c'est qu'il y a un effet conjoncturel. Plusieurs pays ont en effet subi récemment des accidents climatiques (sécheresse en Australie, typhon au Bangladesh, hivers plus froids en Chine et au Vietnam) engendrant de mauvaises récoltes. Cette situation s'est traduite par une augmentation de la demande dans les pays importateurs, tels que le Bangladesh pour le riz, et une baisse de l'offre des pays exportateurs majeurs comme l'Australie pour le blé. Certains pays exportateurs, de même que les courtiers en céréales, ont anticipé une hausse des prix en limitant les mises en marché. Le Vietnam et la Chine ont gelé leurs exportations de riz et attendent la deuxième vague de récolte (avril/mai) pour réévaluer leur position.

Les spéculateurs sur les marchés à terme des produits agricoles considèrent ce secteur comme lucratif alors que

s'annonce une hausse de la demande pour les agro-carburants à une baisse de l'offre liée aux accidents climatiques.

Si la hausse est si sensible, cela est à la fois dû à une petite diminution de l'offre et une augmentation de la demande, mais aussi et surtout à une volatilité accrue des cours du fait de l'absence de régulation du marché : libéralisation oblige, les Etats n'interviennent plus, les stocks de céréales sont très bas Nous sommes rentrés dans une ère d'instabilité des cours avec des risques durables de flambées intempestives

La hausse des prix alimentaires a des effets très différents selon les pays et les populations concernées. Au niveau national, les pays exportateurs nets des produits alimentaires devraient bénéficier de l'amélioration des conditions commerciales, même si certains, en interdisant les exportations pour protéger leurs consommateurs, ne profiteront pas des opportunités *ainsi* créées.

De leur côté, les pays importateurs nets des produits alimentaires devront se battre pour répondre à leur demande intérieure. Presque tous les pays sont importateurs nets des céréales et devraient donc être durement touchés par la hausse des prix des denrées alimentaires.

Au niveau des ménages, l'augmentation et la volatilité des prix toucheront d'abord les moins bien lotis, les pauvres et ceux atteints d'insécurité alimentaire. Les rares ménages pauvres qui sont vendeurs nets des produits alimentaires bénéficieront de la hausse des prix, mais cette situation devrait être préjudiciable

à ceux qui sont acheteurs nets et qui constituent la grande majorité des pauvres à travers le monde.

La flambée des prix amène les pauvres à réduire leur consommation d'aliments et à opter pour un régime alimentaire moins équilibré aux effets néfastes sur la santé, à court et moyen terme.

Au-delà de ces conséquences néfastes pour la République Démocratique du Congo aussi, la crise alimentaire par contre constitue une chance pour le développement de l'agriculture en République Démocratique du Congo, dans la mesure où ce secteur a toujours été négligé avec un budget dérisoire, alors que l'agriculture doit constituer la base du développement de notre pays.

La République Démocratique du Congo est dotée des potentialités naturelles capables de faire de ce pays un grenier pour l'Afrique, voire pour le monde.

Cependant, la politique agricole en République Démocratique du Congo n'existe pas. Certainement, cette crise amènera les Congolais à prendre conscience de la situation de crise qui, d'ailleurs constitue un paradoxe vu les richesses naturelles du pays, c'est-à-dire les facteurs qui favorisent l'agriculture. Cette prise de conscience doit conduire au développement de l'agriculture. C'est pourquoi, cette crise alimentaire constitue pour nous une chance pour la République Démocratique du Congo.

Cependant, certains préalables doivent être remplis. C'est ce que nous analyserons dans la section qui suit.

### **3. Augmentation de la consommation mondiale**

La Chine, l'Inde, deux pays émergents en pleine croissance, ont modifié leurs habitudes alimentaires en devenant de gros consommateurs de viande et de céréales. Selon la FAO, la consommation de viande, par habitant, en Chine est passée de 20 kg à 50 kg par an. La forte demande en fourrage pour animaux explique aussi la pénurie de céréales. Ainsi, 80% de l'alimentation animale proviennent des cultures (maïs, soja). De plus, le coût des transports a augmenté, lié à la flambée des prix du pétrole.

### **4. Les biocarburants**

Les pays riches se sont lancés dans la course aux carburants. Les pays producteurs de maïs ou de colza ont ainsi sacrifié des terres arables et détourné du marché alimentaire des hectares de cultures désormais consacrés à la production d'énergie « ouverte ». Le cours du maïs, utilisé pour l'éthanol, a doublé en deux ans. Selon la FAO, 100 millions de tonnes de céréales - souvent subventionnées - sont nécessaires pour fabriquer de l'éthanol. Les deux géants de cette production étant le Brésil et les Etats-Unis.

### **5. La spéculation**

La spéculation des fonds d'investissement sur les matières alimentaires (soja, blé, maïs, riz) et les marchés agricoles. Une valeur de refuge après la crise dans l'immobilier aux Etats-Unis.

## **6. Facteur aggravant**

La hausse du prix du pétrole augmente le prix des importations à cause du transport. <sup>15</sup>

## **7. La part de responsabilité des agro-carburants dans la hausse des prix.**

Ce ne sont pas les volumes actuels de produits agricoles destinés aux agro-carburants qui expliquent la hausse des prix, sauf localement chez les fournisseurs de maïs des Etats-Unis, principaux producteurs de ces carburants. D'après les estimations d'Agrimonde, projet de prospective mené par le Cirad et l'Inra, sur le total des calories végétales produites dans le monde, moins de 5% sont destinés aux usages non alimentaires dont font partie les agro-carburants. L'alimentation humaine représente 55% de ce total et l'alimentation animales 30%.

En outre, les volumes destinés aux agro-carburants sont, pour le moment faibles. Ainsi, selon l'Agence internationale de l'énergie en 2005, 1% des terres cultivées servaient à produire des agro-carburants remplaçant 1% de notre consommation mondiale de carburants fossiles. En revanche, la hausse annoncée de l'utilisation des céréales pour des agro-carburants accroît l'intérêt du marché des produits pour les spéculateurs financiers. C'est donc plus l'anticipation de cette hausse de la demande qu'une hausse réelle qui contribue à expliquer la flambée des prix. Plus de 100 pays sont en situation de crise alimentaire selon la FAO. Certains sont confrontés à des émeutes

---

<sup>15</sup> [www.tfl.fr](http://www.tfl.fr)

ou à des tensions. Les pays affectés par les pénuries de denrées alimentaires sont :

- **Afrique** : Burundi, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ethiopie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Mauritanie, Ouganda, République Démocratique du Congo, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tchad et Zimbabwe.
- **Asie**: Afghanistan, Bangladesh, Corée du Nord, Indonésie, Irak, Népal, Pakistan, Sri Lanka et Timor Oriental.
- **Amérique Latine** Haïti, Bolivie, Nicaragua et République dominicaine.
- **Europe** : Moldavie et Tchétchénie.

Les émeutes de la faim ont fait plus d'une centaine de morts, des centaines de blessés et plusieurs centaines d'arrestations en Mauritanie, Burkina-Faso, Egypte, Cameroun, Guinée, Haïti, Sénégal, Côte d'Ivoire, Maroc, Mexique, Sierre Leone, Bangladesh, Indonésie, Thaïlande, Inde, Philippines et Zimbabwe)<sup>16</sup>.

### ***8. L'impact de la hausse du prix du baril du pétrole***

Le pétrole est un facteur de production important dans l'agriculture, en particulier dans les pays industrialisés où il est motorisé et fortement consommatrice d'intrants. La hausse du prix du baril se répercute bien évidemment sur le prix du transport, mais aussi sur celui des engrais, de l'irrigation par pompage et de la transformation agro-alimentaire. Elle se répercute ainsi également sur le prix des produits agricoles. Il

---

<sup>16</sup> Source : [www.tfl.fr](http://www.tfl.fr)

s'agit donc aujourd'hui d'inventer une agriculture et un système de transformation et de commercialisation agro-alimentaire moins énergétivores. C'est un enjeu majeur.

### **9. Agro-carburants au détriment de l'alimentation?**

L'épuisement progressif des réserves pétrolières au cours de ce siècle et la mise en culture de millions d'hectares de canne à sucre (au Brésil), de colza, de tournesol ou de betteraves (dans les zones tempérées) pour produire des biocarburants ne pros5èreront-elles pas au détriment des cultures alimentaires ?

On pressent que demain un arbitrage international crucial s'avèrera nécessaire quelle fraction des terres arables consacrée à l'énergie des moteurs sans nuire à la production d'aliments, l'énergie des hommes ?

Autre signal d'alarme, l'eau douce que l'on croyait à tort abondant devient une denrée de plus en plus rare. Au total, l'eau réellement disponible dans les nappes souterraines, les mers intérieures, les lacs et les rivières et qui n'est ni salée ni gelée ne représente même pas 1% des ressources en eau de la planète. Les techniques de dessalement de l'eau de mer sont encore trop onéreuses pour constituer une alternative. Or, à l'échelle mondiale, l'agriculture absorbe environ 70% de l'eau douce disponible. La raréfaction de la ressource entraînera une concurrence accrue entre agriculteurs, industriels et consommateurs ; et une augmentation inéluctable du coût de l'irrigation.

Le recours aux engrais et pesticides (herbicides, insecticides, fongicides) a permis l'augmentation des rendements

agricoles. Mais, revers de la médaille, on prend conscience des effets pervers de cette utilisation massive de la chimie : eaux polluées aux nitrates, atteintes à la santé humaine.<sup>17</sup>

### ***1.2. Les conséquences de la hausse des prix pour les populations des pays du Sud***

Ce sont surtout les pays qui importent des produits alimentaires pour nourrir leurs populations qui souffrent de cette hausse. Et ce sont en particulier leurs populations pauvres qui n'ont plus de marges de manœuvre pour y faire face. Cette hausse des prix n'est pas la première que subissent ces pays. La dévaluation de leur monnaie occasionne la flambée de prix des aliments importés.

Si cette hausse a eu des répercussions graves sur la sécurité alimentaire des populations, notamment des enfants, elle ne s'est pas traduite par des émeutes comme c'est le cas à l'heure actuelle.

## **SECTION II. LE SECTEUR AGRICOLE CONGOLAIS**

### **1. Historique**

La République Démocratique du Congo est un Etat situé au centre de l'Afrique est borné au Nord-Ouest par la République Centrafricaine, au Nord-est par le Soudan du Sud à l'est par l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda, la Tanzanie, au sud par la Zambie et l'Angola et au sud-ouest par le Congo. Avec une grande diversité de climats, la RDC est le deuxième pays africain par étendue de son territoire, après l'Algérie. Mais quatrième par la population, après le Nigeria. L'Ethiopie et l'Egypte elle possède

<sup>17</sup> [www.cefd.asso.fr](http://www.cefd.asso.fr)



un potentiel économique plus fort avec un sous-sol d'une exceptionnelle richesse (cuivre, cobalt, diamant, fer, chrome, charbon, uranium,.....) avec pour agriculture un sol très arable et pouvant contenir plusieurs produits agricoles : le riz, le maïs, la canne à sucre, le manioc, le café, le thé prennent 70% de ses efforts détenant aussi des barrages plus puissants du monde: (Barrage d'Inga) disposant aussi d'une immense forêt. Elle est souveraine depuis 1960 et dont la population avoisine aujourd'hui les 60.000.000 d'habitants avec près de 10.000.000 d'habitants dans la capitale Kinshasa. Cité parmi potentiellement riches d'Afrique subsaharienne, la RDC est aujourd'hui classée selon les statistiques de la Banque Mondiale parmi les pays les plus pauvres. L'image de ce pays s'est complètement détériorée, il y a déjà plusieurs années notamment depuis les mesures de Zaïrianisation, les deux guerres qui éclatèrent dans la province du Katanga, les chocs pétroliers et les deux dernières guerres qui ont fait couler le sang, et détruit tout le tissu économique du pays continu encore à faire couler le sang, le sol, les bêtes et tout le tissu économique du pays. A cela il faut ajouter les deux pillages 1991 et 1993, et qui ont vu les Congolais toucher à l'industrie pour la vider de tout.<sup>18</sup>

## **2. Données physiques naturelles de l'agriculture congolaise**

### **2.1. Les climats**

La RDC est cheval sur l'Equateur et appartient tout entier à la zone intertropicale. A l'exception des montagnes, tout le pays bénéficie de températures moyennes élevées assurant le

---

<sup>18</sup> Prof. NGUMU KASAI, cours de géographie Economique du Congo, UCKIN, 1996-1997

minimum de chaleur indispensable à la vie végétale. Elles se composent de trois zones climatiques :

- La zone équatoriale;
- La zone tropicale
- La zone d'altitude

### **A. Climat équatorial**

Le climat équatorial chevauche l'équateur et s'étend de part et d'autre de celui-ci jusqu'à 2° de lat. de et sud, dominant la cuvette centrale et se caractérise par des traits suivants :

- Précipitations abondantes (1,5 à plus de 2m/an) régulièrement répartie le long de l'année
- Températures élevées (25-27°) et peu variables. Les palmes à huile, l'hévéa, la caféine, trouvent leurs conditions climatiques favorable

### **B. Climat tropical**

Le climat tropical couvre la partie Nord et sud de la zone équatoriale jusqu'au niveau des tropiques (23°-27°) et dont le 1,5 sud du pays. Il est rythmé par l'alternance d'une saison de pluie et d'une saison sèche, la saison de pluie ou la saison sèche se caractérise par la chute de pluie (800 à 1500 mm par an) «une chaleur humide constante et une humidité élevée à 1.000mm par an et une chaleur constante et une humidité relative et élevée.

### **C. Climat d'altitude**

Est en fait le climat d'altitude qui se rencontre dans le Katanga et dans les montagnes de l'Est. Il est caractérisé par des

températures basses, un minimum d'insolation et un maximum de nébrosité dû à l'influence du courant marin froid de Benguela.

## **2.2. Le sol congolais**

La République Démocratique du Congo comprend plusieurs types de sols qu'on peut ramener à trois catégories essentielles.

1. Les ferra sols
2. Les ferrisols
3. Les areno ferrais.

### **1. Les ferra sols**

Les ferra sols sont de sol argilo sableux couvrant une bonne partie du territoire congolais et s'étend sur la partie Nord (Province Orientale) la quasi-totalité du Katanga et dans le Bas-Congo.

### **2. Les ferrisols**

Cette seconde catégorie des sols est généralement couverte de forêts. On y observe une pluviométrie de l'ordre de 1.200mm et une saison sèche s'étend sur 3 à 4 mois. Ils sont localisés dans le Nord de l'Equateur, Province Orientale, le Bas-Congo et le Kivu.

Problèmes quant à l'occupation des sols. Seuls les régions du Kivu et du Bas-Congo qui ont une forte densité de population font exception et risquent de connaître des problèmes sérieux.

### **3. La structure de secteur agricole**

#### **3.1. Mode d'occupation du sol**

L'occupation des sols agricoles est régie par deux systèmes d'exploitation, l'un de caractère traditionnel axé essentiellement sur les cultures vivrières, l'autre qualifié de moderne s'intéresse presque exclusivement aux cultures industrielles et d'exploitations apparaît comme une activité à double forme ; le secteur de substance traditionnelle d'une part et le secteur commercial moderne d'autre part.

#### **1.2. Le secteur traditionnel**

Il s'agit d'un secteur empirique où l'apport de l'initiative personnelle est facile. En ce qui concerne les productions, on y trouve surtout des cultures vivrières (alimentation de base; le manioc, le maïs, le riz, la banane plantain et aussi quelques cultures non vivrières notamment le caféier, le palmier à huile, le cotonnier, le tabac, etc. il regroupe environ 3 à 4 millions d'exploitations, occupe environ 5 ha de terres arables et fait vivre six personnes.

Le secteur traditionnel est caractérisé par des techniques d'exploitations très réduites. Bien que les systèmes de cultures soient très variés d'une région à l'autre, les techniques traditionnelles sont identiques et sont basées essentiellement sur le travail manuel à l'aide de quelques instruments rudimentaires qui n'ont guère changé depuis des siècles, presque partout la pratique de la jachère arbustive est de règle afin de rendre au sol sa fertilité de même que celle de la culture sur brûlis. Cette dernière méthode traditionnelle à malheureusement

l'inconvénient de provoquer l'érosion. Ce qui a pour effet de baisser la fertilité du sol. Il importe de souligner que les systèmes traditionnels qui longtemps convenaient au système en place se trouvent aujourd'hui confronté à des difficultés énormes à causes de l'augmentation de la densité démographique dans certaines régions plus particulièrement dans les hautes terres du Kivu et au Sud du Kasaï Oriental<sup>19</sup>.

Dans ce système la spécialisation du travail n'existe pas les tâches sont divisées entre les hommes et les femmes.

### **3.3. Le secteur moderne**

Environ 2 millions d'hectares sont exploités de manière relativement moderne, notamment sous forme de plantations. Ce secteur est rattaché par de nombreuses relations au milieu économique général et comprend essentiellement de plantations de bonne productivité. : Secteur en fonction de la sécurité de l'investissement, du comportement du marché extérieur, des ressources en capital<sup>20</sup>.

Ce secteur est né et s'est développé pendant la colonisation et connaît une forte régression depuis l'accession du pays à l'indépendance (1960). Il se compose de deux catégories d'unités de production les grands appartenant à des sociétés qui utilisent des techniques ultramodernes et les petits ranches des particuliers. Le recensement agricole réalisé en 1970 estimait à 1.200 le nombre de propriétés couvrant 2 millions d'hectares. Les plus grands domaines appartiennent à des sociétés étrangères. Parmi les plus importantes, il y a lieu de citer les PLC (Plantation

---

<sup>19</sup> BCC, Rapport annuel 2001, P.10.

<sup>20</sup> KABENGELE DIBWE, G., op.cit., p.433

Lever du Congo), filiale d'Unilever, qui cultivent 35.000ha au Bas-Congo et au Bandundu les plus petites exploitations modernes n'ont que quelques hectares et sont<sup>37</sup> essentiellement des plantations familiales dont la plupart ont été abandonnées. Les principales cultures sont le palmier à huile et la canne à sucre. L'hévéa, le tabac, le café et le cacao plus l'élevage de bovins. Ce secteur est très lié à l'industrie manufacturière dont il constitue la source principale des matières premières. Les entreprises ici sont intégrées verticalement et traitent les récoltes des plantations. Les industries les plus importantes comprennent les usines d'huiles de palme, les raffineries de sucre. Les usines de séchage du café, d'égrenage du coton ; et les filatures, les fabriques de boisson non alcoolisées, les minoteries, l'abattage des animaux et la transformation du caoutchouc et du bois. Le secteur manufacturier a beaucoup souffert de la crise économique, la plupart des installations industrielles sont vétustes mal entretenues. Cette situation a eu pour conséquence la régression sensible du niveau de vie des populations rurales dont la plupart sont des travailleurs agricoles. Il semble même que des ruraux congolais seraient parmi les plus pauvres de l'Afrique.

#### **4. Cultures Congolaises**

##### ***4.1. La production non vivrière***

Par la production non vivrière on sous entend la production agro-industrielle, dont une très grande partie est destinée à l'exploitation et l'autre au marché local. Il s'agit ici du café, de l'huile de palme, le caoutchouc, le coton, le sucre, le thé, le cacao, etc.

La production non vivrière approvisionne les industries tant locales qu'étrangères en matières premières et joue un rôle très important en tant qu'employeur de main-d'œuvre et fournisseur des devises. Cette production est assurée souvent par des grandes sociétés. Les activités de l'agro-industrie sont parmi les plus touchées par la guerre, les pillages de 1991 et 1993, l'indice d'activité de ce secteur s'est établi à 49,6 millions en 2.000 contre 51,8 points en 1999, soit un recul de 4,2%<sup>21</sup>.

#### **4.2. La production vivrière**

Par production vivrière, on entend généralement celle destinée à l'alimentation de base. Dans le cas de la République Démocratique du Congo, il s'agira donc du manioc, du riz, du maïs, de bananes plantains, d'arachides ainsi que d'autres produits comme le miel, le sorgho, l'igname, les petites douces. La production agricole est réalisée essentiellement par le secteur traditionnel et se trouve de ce fait buté contre certaines difficultés dont les plus importantes sont:

- Une grande partie de la production est auto consommé. Ce qui se traduit par un faible taux de commercialisation;
- Des techniques de production sont rudimentaires, ce qui donne une faible productivité agricole. Son insuffisance et sa mauvaise qualité entraîne comme conséquence la sous alimentation (consommation insuffisante sur le plan qualitatif), qui débouchent sur plusieurs maladies. La carence de protéines résultant d'une alimentation défectueuse réduit la résistance organique et expose

---

<sup>21</sup> PNUD, La coopération au développement, Rapport de 1997-1998, p.23

l'individu à toutes sortes de maladies notamment la tuberculose, la pneumonie, la dysenterie, le typhus, et l'absence des minéraux, l'insuffisance des principaux minéraux tels que le fer, le calcium, le sodium et l'iode sont l'origine de l'anémie.

## **SECTION 2. L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO<sup>22</sup>**

### **1. La part de l'agriculture dans la production nationale**

Cette part de l'agriculture sera étudiée pendant la période sous étude.

#### **➤ En 2005.**

Après s'être établie à 2,2 o en 2004, la valeur ajoutée de cette branche s'est accrue de 2,3°/o en 2005. Il en est de même des indices de la production agricole et de la production agricole grumes et 4 1,4% pour le caoutchouc. Cependant, les produits du *café* arabica et de l'huile de palmistes se sont inscrits à la hausse de 15,6% et 19,8% par rapport à l'année 2005. L'amélioration de la production du café arabica tient principalement au programme de lutte contre la fraude mis en place par l'office National du Café dans les provinces du Nord et Sud-Kivu.

#### **➤ En 2007**

En 2007, l'indice de la production agricole a connu une baisse de 5,7%, s'établissant à 134,8 contre une année auparavant. Cette évolution procède notamment de la baisse des

---

<sup>22</sup> BCC, Rapport annuel de la BCC, 2000, p.5



oléagineux. Il est à noter cependant que la valeur ajoutée de la branche dans la formation du produit intérieur brut a augmenté de 32% d'une année à l'autre en raison de la faible encense de la consommation intermédiaire sur la production. L'importance de la production agricole dans le produit intérieur brut s'est légèrement repliée, se situant à 38,5% en 2007 contre 39,6% l'exercice précédent. Quant à la contribution de la branche à la croissance économique, elle s'est établie à 20,6% contre 23,6% l'année précédente.<sup>23</sup>

### **1. Culture vivrière**

L'évolution de la production des cultures vivrières est restée relativement stable avec un glissement de 0,3% d'une année à l'autre. Sur l'ensemble des composantes de ces cultures, seuls les oléagineux ont accusé une légère baisse de 0,5% les autres cultures ont évolué comme suit en 2007.

Céréales: 0,7%

Racines et tubercules:0,1%

Légumes et légumineuses: 2,7%

Fruits : 1,6%

### **2. Cultures d'exportations**

Après une baisse de 9,3% en 2006 l'indice de la production agricole d'exportation a progressé de 57,6°,4 en 2007, passant de 90,2 à 142,2 d'une année à l'autre, cette évolution résulte de l'accroissement des produits du caoutchouc(104,3%), de l'huile de palmistes(90,1%, du thé(43,7%), du bois de

<sup>23</sup> Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2007

grume(40,2) du cacao(33,8% et des tourteaux des palmistes (3,4%) cette progression est due à la forte demande mondiale de ces produits respectifs.

➤ **En2008**

La valeur ajoutée de l'agriculture dans la formation du PIB réel s'est baissée du 0,3% en 2008 par rapport à 2007 et sa contribution à la croissance économique s'est située à 18,8%. L'indice de la production agricole a enregistré une branche hausse de 2,8%, tandis que celui de la production agricole d'exportation a connu une baisse de 10,5% par rapport a l'armée précédente.<sup>24</sup>

**1. Cultures vivrières**

Les cultures verrières sont de type familial, explicitées généralement dans les milieux ruraux sur les exploitations de petite taille avec un outillage rudimentaire et une main-d'œuvre constituée essentiellement des membres du ménage, elles représentent plus de 80, %de la production du pays. Le paysans s'intéressent à ces cultures pour assurer leur alimentation en produit tel que les maniocs, le maïs, l'arachide, les haricots, les fruits etc. d'après les estimations du service National de statistique agricole SNSA en sigle, l'évaluation de la production des cultures vivrières e marqués par une quasi stabilité avec une faible variation (le entre 2007 et 2008. Hormis les céréales dont la production a stagné la même tendance et aussi constatée au niveau des a ares composants qui renseignent de légers accroissement une augmentation de 0,4% de racines et

<sup>24</sup> BCC, Rapport annuel 2008

tubercules, de 2,6% des légumes et légumineuse de 2,6% d'oléagineux et de 0,3% de grume. Ce faible accroissement de la production est consécutif notamment on manque de pesticides pour les moyens financiers pour acheter les semences et faire le suivi d'exploitation par les agronomes.

## **2. Cultures d'exploitations**

Jadis exploitées par des grandes sociétés agro-industrielles disposant de moyens moderne de production et d'exploitation intensivement de grandes étendues, les cultures d'exportations sont actuellement quasi abandonnées. En effet; la majorité des investisseurs du secteur a abandonnée les plantations et ou arrêter les activités en attendant les jours meilleurs pour les relancer. Les quelques plantation en activité produisent en de ça de leur capacité suite à la persistance de facteurs structurels qui les caractérisent dégradation des routes, de desserte agricole, vétusté de l'outil de production, manque de pièces de rechanges et de suivi de contrôle pour les agronomes ainsi que la difficulté d'accès au crédit, etc.

En 2008 , l'indice de la production agricole d'exportation indique un recul de 2,8% ce repli reflète l'évolution de la quasi-totalité des cultures d'exportation qui à l'issue de cette période ont enregistré de baisse : huile de palme 55,5%, huile de palmiste 42,4%, bois grume 340%, tabac 5,0%, caoutchouc 3, 1%, cacao 0,7%, cafés robusta et arabica 0,1%.

**Tableau I. Contribution des différents secteurs au produit intérieur brut(en million de CDF au prix courant)**

	2005	%	2006	%	2007	%	2008	%
1. Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	1604522,9	47,02	1880993,5	46,2	2293924,8	44,55	2907849,8	44,55
	742547,1	21,96	888699,0	21,8	1156207,1	22,25	1465643,7	22,45
2. Industrie	307149,1		350783,1		438441,4		555781,9	
- Activité de fabrication	178920,0		206670,3		273956,4		347275,0	
- Produit et Distribution d'électricité, gaz et l'eau	103032,5		126051,6		173150,7			
- Construction	159445,4		205193,9		270658,6		343095,2	
3. Service	950233,2	27,88	1174087,4	28,3	1593758,4	30	2020297,3	30
- Commerce de gros et détail	530081,4		653267,5		878673,6		1113833,8	
- Transport, entreposage et communication	128679,5		16521,8		232919,7		295256,2	
- Service marchande dont service financier,	27170,6		50021,8		76061,3		96417,7	
- Adm. Politique et défense et sécurité sociale obligatoire	110457,1		134434,5		187473,7		277647,8	
- Total valeur ajouté aux coûts de facteur	3303309,1		3949779,9		5043890,3		6393790,8	
- Production imputée de service bancaire droit et base à l'importation	9960,9	0,29	-1154,6	2,1	-87469,9	0,00	-11087,5	0,00
	94670,1	2,77	123976,0	3,0	191752,6	3,72	243079,5	3,72
<b>P/B aux prix du marché</b>	<b>34079401,1</b>	<b>100</b>	<b>406660,3</b>	<b>100</b>	<b>5148172,9</b>	<b>100</b>	<b>65259882,72</b>	

Source : Banque centrale, rapport annuel, 2008, p.27.

En observant le tableau I, nous remarquons que l'agriculture occupe la première position en ce qui concerne la contribution dans la formation du PIB.

## **2. La part de l'agriculture dans les exportations congolaises**

### **2.1. Les exportations eu valeur**

#### **➤ En 2005**

Les exportations sont passées de 9172 millions d'USD en 2004 à 2071,7 millions une année après enregistrant ainsi une hausse de 8,1%, impulsée essentiellement par les vents de diamant, du pétrole brut et de cuivre sur le marché mondiale<sup>25</sup>.

Suit à l'amélioration du cours de diamant et a relèvement du volume exporté, les exportations de ces produits sont passés de 1009, les millions de USD à 1.157,6millions. En effet, le cours atteint 23,1USD le carat contre 22,3USD. Une année plutôt et le volume s'est situé à 41,4millions de carat contre 40,5 millions en 2004. Cette évolution est attribuable uniquement aux performances enregistrées au niveau de la vente du diamant de production artisanale dont la qualité est passée de 32,2 millions de carat à 35,9 millions. En dépit de la bonne tenue du cours; its exportations du diamant de production industrielle ont connu une contre-performance à la suite de la baisse sensible du volume exporté, se situant à 5,6 millions des carats contre 7,9 millions en 2004.

Les ventes du pétrole brut se sont accrues de 25,8%, se situant à 45,7% millions USD contre 359,8 millions en 2004, à la

---

<sup>25</sup> Banque centrale du Congo, Rapport Annuel, 2005, p.115

suite de la hausse sensible du cours du baril qui atteint une moyenne de 56,1 USD contre 41,2 USD en 2004

➤ **En 2006**

Les exportations se sont accrues de 12,3% se situant à 2698,7 millions d'USD en 2006 contre 2.402,8 millions une année auparavant. Cette hausse concerne les exportations tant des produits miniers, agricoles qu'industriels<sup>42</sup>. Les exportations des produits agricoles ont augmenté de 68,7% cette hausse a été impulsée essentiellement par le café, le caoutchouc et le bois. En effet, les ventes du café se sont améliorées de 366,7%, à la suite de l'augmentation du volume exporté. Celui-ci est passé de 1917,6 tonnes en 2005 à 8193,3 tonnes en 2006, soit un accroissement de 327,3%.

➤ **En 2007**

Sous l'effet de l'augmentation minière et agricole, les exportations se sont accrues de 127,3% en 2007 contre 12,3% en 2006. Sous l'impulsion du caoutchouc, du café et du bois, les exportations de produits agricoles ont augmenté de 54,5%. En effet, en dépit de la baisse de son cours les exportations de caoutchouc ont enregistré un accroissement de 99,9% attribuable principalement à l'augmentation du volume exporté, lequel est passé de 3.267 tonnes en 2006 à 6.678 tonnes en 2007(3). S'agissant du café ses exportations ont progressé de 71,1% sous l'effet combiné de la hausse des cours et des qualités. Le cours du café roh'ist est passé de 1262,7 dollars la tonne en 2006 à 1730,8 L'en 2007, soit une augmentation de 31,1%; tandis que celui du café arabica a connu une augmentation de

9,9% se chiffrant à 2.590,5 dollars la onre en 2007 contre 2.357,3 dollars une année avant. Quant aux volumes exportés ils ont augmenté de 120,1 et 1,6% respectivement pour le cafés robusta et arabica.

➤ **En2008**

Sous l'effet de l'augmentation des exportations du pétrole brut et des produits miniers exportés par les paritaires Gécamines, les exportations se sont accrues de 11,7% en 2008 contre 127,8% en 2007. L'accroissement des exportations des produits miniers soit 10,1% résulte des performances enregistrées dans les ventes du cuivre, du cobalt et de la cassitérite des sociétés partenaires à la Gécamines<sup>26</sup>.

---

<sup>26</sup> Banque centrale du Congo, Rapport Annuel, 2006, p.18.

**Tableau II : Les exportations en valeur (en million de XDR)**

	2005		2006		2007		2008	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
<b>I. Produit miniers</b>	1885	78,5	2118,1	78,5	5312,5	86,4	5851,6	85,2
- Produits GECAMINE	-	-	367,2	13,6	266,9	4,3	211,9	3,1
- Cuivre SODIMICO	-	-	-	-	-	-	-	-
- Or	-	-	2,5	0,1	4,0	0,1	6,1	0,1
- Diamant	1157,6	48,2	883,6	32,7	827,5	13,5	674,5	9,8
- Pétrole brut	432,9	18,0	452,2	16,8	612,2	10,0	772,2	11,2
- Autres	4,1	0,2	32,8	1,2	-	-	-	-
<b>II. Produit agricole</b>	58,1	2,4	98,0	3,6	164,3	2,8	178,4	2,6
- Café	0,1	0,3	37,8	1,4	64,5	1,0	89	1,3
- Caoutchouc	45,4	1,9	52,3	1,3	17,0	0,3	16,3	0,2
- Bois	-	-	55,5	2,1	80,7	1,3	73,0	1,1
- Autres	-	-	9,6	0,4	2,1	0,2	0,1	0,0
<b>III. Produit Industriel</b>	-	-	482,7	17,9	671,1	10,8	839,8	12,2
- Ciment	458,5	19,1	19,7	0,7	13,8	0,2	13,3	0,2
- Produit chimique	16,4	0,7	0,8	0,0	0,8	-	0,8	0,0
- Autres (2)	1,1	0,0	11,8	0,4	36,5	0,2	46,6	0,7
-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	2402,8	100,0	2698,7	100,0	6148,0	6869,8	100,0	

Source : les données recueillis dans les différents rapports annuels de la banque centrale du Congo



## 2.2. Les exportations en volume

Le tableau ci-dessus nous renseigne sur les exportations congolaises en volume.

**Tableau III. Les exportations congolaises en volume**

	2005	2006	2007	2008
Bois (enm <sup>3</sup> )	155670	182282	80689	187360
Grumes	117844	150505	55890	140710
Sciés	30062	25253	23100	46650
Placages et divers	7764	6524	1699	-
Autres produits (TM)	61219	25526	83597	32130
Thé	-	-	1	291
Café-robusta	4309	3666	34931	10358
Café-arabica	3883	4489	29540	4278
Caoutchouc	5578	3269	17027	5193
Huile palme	17531	13024	-	-
Huile palmiste	111	128	-	-
Glycérine	-	-	-	-
Cacao	1289	-	-	-
Rouxalfia	-	950	2091	76
Pellets	26309	-	-	-
Quinquina	-	-	-	-
Divers	2209	-	-8	-
				11933

Source : les données recueillis dans les rapports annuels de la Banque Centrale

### ***3. La part de l'agriculture dans les recettes de l'Etat congolais***

En ce qui concerne la part de l'agriculture dans les recettes de l'Etat congolais, cette dernière OCCU la troisième place après les produits miniers et les produits industriels. Sa contribution pendant la période sous étude évolue en dents de scies. La contribution la plus élevée de ce secteur pendant la sous étude s'élève à 3,6% en 2006 tandis que, la contribution la plus faible est de 2,42% en 2005.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la contribution des différents secteurs dans les recettes d'exportation.

**Tableau IV: Répartition des recettes d'exportation de marchandises par le produit(en millions du U\$D)**

	2005		2006		2007		2008	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
<b><i>Produit miniers</i></b>	188538	78,48	2118095	78,48	5312562	86,41	5851610	85,17
Cuivre	117665		440816		203982		2458129	
Cobalt	584869		528853		2110255	-	2540866	
Zinc	23408	-	229144	-	110830		24881	
Etain	-	-	-	-	-	-	-	
Germanium	-	-	-	-	-	-	-	
Diamant	1157633	-	883631	-	827537	10,91	674514	
Argent	-	-	-	-	-	-	-	
Or	-	-	-	-	4024	-	6890	
Cassitérite	-	-	-	-	17822	-	136241	
Cuivre sodimico	4059	-	32753	-	-	-	-	
Autres	-	-	-	-	2201	-	10088	
<b><i>Produit industriels</i></b>	458868	19,09	482670	17,88	671097	2,67	839722	12,22
Ciment	16431	-	19658	-	13762	-	12278	
Produit techniques	1029	-	845	-	845	-	845	
Sucre de canne	7370	-	7770	-	7770	-	7770	
Pétrole brut	432923	-	452240	-	61211	-	772250	
Divers	10550	-	2156	-	36506	-	46579	
<b><i>Produit agricoles</i></b>	58161	2,42	97978	3,63	164278	-	178449	2,59
Produit du règne animal	-	-	37803	-	64470	-	88961	
Café	8093	-	87	-	1	-	1	

Thé	-	-	171	-	2091	-	214	
Cacao	922	-	-	-	-	-	-	
Rauwolfia	-	-	-	-	-	-	-	
Huile de palme, palmiste	-	-	-	-	-	-	-	
Tourteaux (palmistes, coton)	-	-	52301	-	-	-	16276	
Caoutchouc bois	3773	-	52301	-	17027	-	1964	
Quinquina	45373	-	-	-	80689	-	34	
Autres	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Total</b>	2402767	100	2698743	100	6147934	100	6869781	100

Source : Banque centrale du Congo, rapport annuel 2008

Lorsque nous observons le tableau IV, nous remarquons que l'agriculture en ce qui concerne les recettes d'exportation occupe la troisième position après les produits miniers et les produits, industriels.

### **SECTION 3. PRINCIPALES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE EN RDC**

Les principales contraintes qui pèsent sur le secteur agricole de la RDC sont essentiellement de deux ordres: exogènes et endogènes. Les contraintes exogènes sont ce les qui se rapportent pas J directement à l'activité agricole elle-même et les contraintes endogènes sont celles qui se rapportent à l'activité agricole.

#### ***1. Contraintes exogènes ou secteur agricoles***

Parmi les contraintes exogènes qui pèsent sur le développement de l'activité agricole en RDC, figurent les politiques économiques appliquées par les différents gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays depuis bien des années. La mauvaise orientation de politique n'a pas permis de mettre en valeur le potentialités agricole du pays et a contribue au de la production et à détérioration de la situation alimentaire et la population. Dans la plupart de cas elles ont accédé aux intérêts particulier de 70% de la population dépend de l'activité agricole.

Du reste, l'approfondissement de la crise économique congolaise des années 1990, qui s'est traduite par une baisse considérable de la production minière, a mis le pays devant une situation sociale désastreuse l'instabilité politique, pillage, guerre civiles, déplacement des populations, exode rurale, etc. il en est résulté un contexte très défavorable pour l'activité économique en générale et l'agriculture en particulier, une forte incapacité a comir convenablement la population. Après les contraintes

exogènes, il y a lieu de citer la dégradation accentuée d'infrastructure économique que connaît la RDC. En effet, les infrastructures obligent en contribuant positivement à la productivité du secteur privé de l'économie, favorisent la croissance économique e le développement. Le système des transports et des voies de communication constituent pour économie... que sont les veines pour le corps humain. Le système de transport 'facilite la réalisation de transactions économique a aussi constitué une contrainte non négligeable ou développement de l'agriculture congolaise. L'inflation en fonctionnant le pouvoir d'achat de congolais, particulièrement les paysans, les condamnent à une agriculture d'auto subsistance.

En fin, il y a lieu de t'aire remarque que l'aide alimentaire et les déficits chroniques du compte courant-déficit essentiellement dus aux importations de produits agricoles exercent une influence négative sur l'activité agricole locale. En inondant le marché local, l'aide alimentaire entraine une réduction de prix des denrées alimentaires et du corps, réduit le rendement ou les produits agricoles en provenance de l'étranger, un véritable dumping sur le marché local en ce qu'ils se rendent à vil prix.

## ***2. Contraintes endogènes au secteur agricole***

Au nombre de contrainte s endogènes qui se posent sur le secteur agricole, on peut citer l'absence d'un cadre institutionnel adéquat pour la réalisation de l'activité agricole. Ce dernier est censé définir, orienter, coordonner, évaluer et éventuellement rectifier toutes les initiatives en faveur de l'agriculture. L'home étant le principal acteur du développement,

il est mal vécu de ne pas asseoir un modèle de développement sur l'accumulation du capital humain. Pour ainsi dire, la mauvaise orientation du système éducatif est également une de principe des contraintes au développement de l'agriculture comme le font remarquer Albertine(1921) et Kalala (1993). Le système éducatif de base. Les pays Africains à vocation agricole sont organisés sur des matières qui incitent les jeunes ruraux à se départir des travaux de la terre. Si la RDC est tombé si bas c'est justement parce que le processus d'accumulation du capital humain était mal organisé. Non seulement son système éducatif est inadapté aux besoins réels du secteur agricole, mais en plus ii ne dispose pas de moyens conséquents pour accomplir sa mission.

Le désengagement de l'Etat sur le secteur de l'éducation et de la sort apporté un coup fatal aux perspective d'un bon développement. Le taux de scolarités est chiffré à 27% en 2001 contre 41% en 1995. Le taux de couverture des besoins sanitaires s'est sensiblement rétrécit, l'espérance due à la naissance est passée de 57,4 en 1995 à 40,6% en 2001 et la probabilité de décéder avant 40 ans de 30,4%) en 1995 à 47,2% en 2001. La recherche agronomique fait également défaut en 1960, lors de son indépendance, la RDC disposait du centre de recherche agronomique I le plus important d'Afrique ce traie ; l'institut national pour l'étude agronomique au Congo(INEAC). C'est la principale institution de recherche agronomique de la RDC. Mais malheureusement aujourd'hui il est confronté à des multiples difficultés ; le désengagement violé de pouvoir public vis-à-vis de la recherche en général l'insuffisance quantitative et qualitative de moyens humains et matériels mis à sa disposition,

le détournement de fonds affectés à des fins non scientifiques, insignifiance et irrégularité des salaires, les fruits des agents et perte du patrimoine(matériel, patrimoine génétique...) mis aux conflits armés (Mokonda Bonza cité par Ngundu, A.,2005).

L'accès aux terres cultivables est un facteur primordial pour le développement de l'agriculture pour la réalisation de la sécurité alimentaire. En effet, il ne suffit pas qu'un pays dispos d'un grand potentiel agricole pour qu'il ait une agriculture développé ; il lui faut mettre en valeur son potentiel en donnant aux potentiels travailleurs la possibilité d'y pratiquer les cultures possibles. Fort malheureusement, en RDC les problèmes fonciers constituent un véritable obstacle dans la mesure où l'accès) certaines terres par de personne désirant œuvrer dans le secteur est chose difficile.

Il convient de signaler que le ministère congolais de l'agriculture a mis sur pied un ensemble de service d'appui à l'agriculture, notamment le service national de vulgarisation(SNV), le service national de route de desserte agricole(SNRDA), le service national de fertilisations et instituts connexes(SENAFEC), service national de semences(SENASEM), le service national des statistique.



## **CHAPITRE III. LA RDC FACE A LA CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE**

Dans ce chapitre nous analysons les différentes politiques mises en œuvre par le gouvernement congolais pour faire face à la crise alimentaire mondiale.

### **Section 1. La politique agricole congolaise**

Il convient de rappeler que la RDC traverse une période de crise alimentaire chronique comme a reconnu la représentant de la FAO au Congo malgré la sonnette d'alarme de la FAO et du PAM et les efforts que ces agences déploient sur le terrain cette situation demeure alarmante.

***1.1. Face à ce problème, le gouvernement a mis sur pied certaine politique pour en faire face.***

#### ***1.1.1. les objectifs de la politique agricole***

Les objectifs du gouvernement est d'assurer la sécurité alimentaire des congolaise et de réduire la pauvreté. Conformément au premier objectif du millénaire pour le développement (OMD) des Nations, il s'agit de réduire de 50 % nombre des personnes souffrant de malnutrition. D'ici 2015, la politique agricole vise donc à permettre à la population de se prendre en charge, de produire suffisamment pour s'assurer une alimentation équilibrée en qualité e t quantité, et ainsi améliorer les paramètres du développement humain (espérance de vie, mortalité infantile, santé maternelle : OMD n°4 et n°5). Il convient dans le même temps d'améliorer ces revenus des agriculteurs avec une augmentation de la manière a dégager un sur plus de production et des revenus permettant de créer des emplois

rémunérateurs en milieu rural dans le secteur agro-alimentaires industriel et artisanal.

L'objectif est celui d'un développement agricole durable sauvegarde le patrimoine productif (OMD n°7) et que constitue le socle de la relance de l'économie nationale.

La valeur ajoutée ainsi créée permettre de financer le secteur social et de santé, l'éducation et les loisirs, en déclin ces dernières années. L'objectif est de permettre à la population d'assurer ses besoins sociaux de base, tels les soins médicaux. L'éducation des enfants (OMD n°2), l'habitation, il est donc essentiel que les paysans, éleveurs, pêcheurs puissent produire de façon compétitive, tenant compte des avantages comparatifs du pays et de ses ressources, ce dans ses différentes provinces, désormais au nombre de 26.

La réalisation de ces objectifs commande que l'on corrige l'écart entre le taux de croissance moyen de la population (3 %) et le taux de croissance agricole qui ces dernières années, s'est situé au milieu à 2 % ayant pour conséquence.

Amenuisement des revenus complémentaires issus des échanges des produits excédentaires. Ainsi, en perte de pouvoir d'achat, les populations se sont décapitalisées pour accéder à l'essentiel (soins médicaux, éducation). Pour casser le cercle vicieux de la pauvreté dans les campagnes et approvisionner les centres urbains en produits agricoles, de pêche et d'élevage, il est donc impératif que le taux de croissance économique en RDC dépasse désormais 5 % l'an.

La population agricole, cible principalement les organisations des producteurs agricoles (OPA) au sens large, moyennes et micro-entreprises agricoles à savoir les petites, moyennes et micro entreprises agricoles, etc. qui représentent 95 % de la population agricole, de pêche et d'élevage en RDC, notamment par l'autonomisation et la conformité avec le concept genre (OMD n°3, la politique agricole vise également à attirer les investisseurs (secteur privé) en leur présentant des conditions incitatives, pour accroître significativement les investissements, et favoriser ainsi le partenariat avec les organisations des producteurs agricoles (OPA).<sup>27</sup>

## **1.2. Vision du gouvernement**

Cette vision du gouvernement s'appuie sur les considérations qui suivent. Il est démontré qu'une augmentation de 10 % de la production agricole peut se traduire par une diminution de plus de 7 % du monde des personnes vivant sous le seuil de la pauvreté. (5). La lutte contre la pauvreté passe donc nécessairement par la relance au secteur agricole, auquel on reconnaît une capacité de création d'emplois que l'on ne retrouve pas dans les autres secteurs. Le gouvernement, en référence au rôle dévolu au secteur agricole dans le DCRP, entend créer des richesses en milieu rural par une agriculture compétitive reposant sur la promotion des petites et moyennes entreprises agricoles et d'élevage, animée par des professionnels. Une telle mutation peut s'occuper que par :

---

<sup>27</sup> Troupeaux et cultures des tropiques, développement et politique agricole en RDC, centre agronomique et vétérinaire tropical de Kinshasa, pp.42-44

- Une recherche agricole à grande capacité,
- Diffusion des innovations technologiques respectueuses de l'environnement ;
- L'affectation des budgets adéquats au secteur agricole dans le contexte de la décentralisation ;
- La mise en œuvre du plan de restructuration du ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage ;
- La promotion des systèmes financiers adaptés à la nature des activités du secteur agricole ;
- L'expansion de l'infrastructure publique dans le but de viabiliser les sites de productions : cette vision est en cohérence avec la vision 26/26 du DCRP) ; elle est reprécisée dans les stratégies du développement agricole.

En outre, en RDC, selon les experts du ministère de l'agriculture et développement rural, la solution à cette crise alimentaire passe en partie dans la relance du secteur agricole. Car la RDC regorge de potentialités énormes pour nourrir des milliers d'âmes, avec des superficies arables et un climat favorable à l'agriculture.

En effet, dotée de potentialité immenses de secteur agricole en RDC, rencontre des difficultés qui l'empêchent d'éclore. Il s'agit notamment de la faiblesse de son budget ; des questions foncières et fiscales et du faible taux de mécanisation. Toutes ces contraintes font que le pays éprouve des difficultés pour faire face aux normes besoins alimentaires des congolaise laissés à la merci des importateurs.

Le ministère de l'agriculture œuvre pour remédier à tous ces problèmes, en initiant toute une série d'approches et

stratégies, qui à moyen terme devront apporter des solutions appropriées à l'épineuse crise alimentaire. D'où la nécessité de réorganiser, le secteur à travers le code agricole en préparation.

Ce code se présente comme l'outil qui aidera les congolais à trouver des solutions à l'ensemble des problèmes de l'agriculture de la pêche et de l'élevage à savoir : la mise en place des politiques et des incitations fiscales et administratives bien pensées et l'octroi des garanties financières stabilisées. Ce qui permettra la résolution des différents conflits qui se posent souvent entre les acteurs, les investisseurs, les privés et l'Etat. Ce code a pour ambition d'amener ce secteur à se réorganiser et éviter les écueils qui l'ont précipité dans le gouffre où il se trouve.

C'est un cadre harmonieux et incitatif qui va favoriser l'investissement agricole par les nationaux et les étrangers ; il ouvrira ainsi des possibilités de financement pour augmenter les revenus des paysans et réduire la pauvreté en milieu rural. Nombre de projets agricoles sont financés à ce jour par les bailleurs traditionnels de la RDC, dont la banque mondiale, la Banque africaine de développement, le Fonds International.

Pour le développement agricole, le programme alimentaire mondiale, de la FAO.

Il est prévu un programme concernant la réhabilitation du secteur agricole et rural dans les provinces de la RDC. Il s'agit notamment du « PARSAR » programme de réhabilitation programme de réhabilitation du secteur agricole et rural au Katanga du PRESAR, projet de relance du secteur agricole au Kasai et au Katanga du PRODAK « programme régional pour le

développement intégré du Lac Tanganyika » ainsi que le PUAAs, « programme d'urgence pour l'autosuffisance alimentaire » financé par le gouvernement.

Ce dernier dans sa composante agricole identifie les sites de production agricole, examine les possibilités d'évacuation des produits et budgétise les actions à l'entreprendre. Afin d'améliorer la production locale, le ministère de l'agriculture bénéficie de l'implication des partenaires sociaux dont les Eglises catholiques et protestantes, les syndicalistes, le PAM et la FAO.

### **I.3. Stratégie pour un développement durable du secteur agricole<sup>28</sup>**

La revue du secteur agricole a identifié cinq groupes des contraintes qui handicapent l'expansion des activités du secteur agricole, il s'agit par ordre de priorité de :

- ✓ La dégradation des infrastructures d'appui à la commercialisation ;
- ✓ La faible production du secteur agricole ;
- ✓ La faiblesse des services agricoles de base ;
- ✓ L'accès limité aux services financiers, et
- ✓ L'environnement

Au regard de ces obstacles, il est proposé deux types des stratégies, à savoir les stratégies d'ordre général et les stratégies spécifiques, assorties des actions prioritaires.

---

<sup>28</sup> Troupeaux et cultures des tropiques, op.cit

#### **I.4. Stratégies d'ordre général**

1. Stabilisation de l'environnement macro-économique, l'épanouissement du secteur agricole subordonné :
  - a. A la consolidation des politiques d'assainissement et de stabilisation du taux de change de la monnaie nationale ;
  - b. Des mesures macro-économiques indispensables à relancer des investissements agricoles.

Par ailleurs, la production des denrées alimentaires stratégiques requiert un degré de protection, limite dans le temps, mais suffisant pour lui permettre d'améliorer sa productivité.

La réduction des changes tarifaires et la simplification des procédures administratives des produits agricoles notamment ceux qui sont exportés sur les marchés internationaux des produits agricoles notamment ceux qui sont exportés sur les marchés internationaux;

2) Maintien de la sécurité, respect des lois, garantie d'une concurrence loyale dans tous les aspects de l'économie générale, et en particulier dans le secteur rural. Il s'agit de la promulgation et de l'application des législations nécessaires de manière à garantir cette concurrence loyale et en particulier dans la filière semencière. Une loi sur la fiscalité agricole favorisera le financement du secteur rural, la promotion du secteur privé et ses investissements productifs, ainsi que la mise en place des infrastructures de commercialisation.

3) Renforcement de la capacité institutionnelle centrale et surtout provinciale par la restructuration et la décentralisation, en vue de l'élaboration d'une politique de proximité appropriée dans les 26 « nouvelles » provinces: (i) recentrer la force de l'Etat dans son rôle de contrôle, de régulation et conseil, (ii) mettre en place un nouveau cadre juridique et réglementaire, (iii) réduire les taxes et tracasseries;

4) Réhabilitation de l'infrastructure économique par l'augmentation substantielle des ressources financières affectées à la réhabilitation et à l'extension des axes de transport inter et intra régionaux (fluvial, routier, ferroviaire et aérien) et rationaliser la gestion de ces ressources pour permettre aux producteurs l'accès aux marchés nationaux et internationaux. Il s'agit par exemple de:

- l'appui au désenclavement des provinces rurales à part potentiel agricole;
- l'appui aux petites et moyennes entreprises locales spécialisées dans l'entretien routier;
- avantages accordés aux opérateurs et entreprises privées qui entretiennent de réseau de transport;
- mise en place des mécanismes de financement appropriés et des mesures adéquates d'encadrements de nature à permettre aux entités décentralisées de prendre en charge la réhabilitation, l'entretien et l'expansion des équipements collectifs adaptés à leurs besoins (transport, énergie, eau, marché, etc.);



- autoriser et encourager les opérateurs économiques et les ONG à desservir les populations environnantes en services tels que soins de santé, eau et énergie.

5) Protection de l'environnement et de la base productive naturelle afin de garantir aux générations futures une capacité de production et de développement soutenu en vue d'une agriculture productive et durable. Il s'agit par exemple de:

- L'appui aux petites et moyennes entreprises locales spécialisées dans l'exécution des programmes de reboisement;
- L'amélioration de la fertilité des sols, des techniques antiérosives;
- La gestion durable des ressources forestières;
- L'adoption d'une loi sur la cogestion de la ressource halieutique par l'Etat et les opérateurs de pêche.

6) Affectation de recettes liées à l'exploitation de ressources non renouvelables, notamment minières, au développement du secteur agricole.

7) Délimitation de périmètres et régions exclusivement dévolus aux activités agricoles, de pêche et d'élevage. En mettant en place un cadastre agricole qui permet une mise en valeurs harmonieuses du territoire, Il s'agit d'incorporer dans les plans d'aménagement, des périmètres maraîchers péri — urbains bien délimités et protégés les provinces à « problèmes fonciers)) comme le Bas-Congo, et le Kivu devraient être examinées en priorité. Ces mesures seront intégrées dans un ensemble

complet, dénommé « code agricole » qui détaillera de façon exclusive et exhaustive l'essentiel de la législation agricole;

- 8) Confirmation d'une législation foncière sécurisante et assurant la conservation des ressources naturelles: les mesures à envisager doivent permettre de clarifier pour les populations rurales les droits de propriété et d'usage des terres agricoles, de l'eau et des ressources sylvicoles et piscicoles.

Ces droits devront être redéfinis et surtout largement vulgarisés de manière à encourager l'utilisation efficiente de ces ressources et de leur conservation pour l'usage des générations futures.

Tout en sauvegardant les intérêts de l'Etat ou des autorités coutumières. Il est important en outre que cette législation soit suffisamment sécurisante pour favoriser l'augmentation de l'investissement productif en milieu rural. Les mesures comprennent aussi les aspects relatifs à l'héritage et aux successions, pour permettre aux familles de sécuriser leur patrimoine.

La République Démocratique du Congo a opté d'organiser la production vivrière animale et halieutique dans des bassins de production à l'intérieur de ces entités, seront construites des filières, l'objectif visé est la transformation structurelle du secteur en vue de produire des véritables richesses.

Afin d'obtenir un maximum d'impact, des stratégies de développement du secteur agricole pour la RDC, visant des résultats à court et à moyen termes devront être axées sur les

régions caractérisées par un potentiel agricole élevé, une densité suffisante de population et un accès élargi aux marchés.

### **Section 3: Modalités de mise en œuvre**

#### **1. Déclaration du gouvernement**

Le gouvernement manifestera son adhésion au contenu de la note de politique agricole par une déclaration. Ce document portera la signature du président de la République ou du premier ministre.

#### **2. Arrangements institutionnels**

Le gouvernement mettra en place des dispositifs de suivi et évaluation de l'exécution de la politique agricole aux niveaux central et provincial. Ces structures procéderont à des évaluations périodiques des succès réalisés et des obstacles rencontrés. Les résultats de cet exercice seront tous mis au gouvernement pour des mesures correctives.

#### **3. Plans Provinciaux de Développement du secteur Agricole**

Les plans seront produits dans les différentes provinces, conformément à l'application de la politique de décentralisation. La démarche des tables rondes provinciales sera l'outil de prédilection dans l'élaboration de ces plans. Les études de filières agro-industrielles, des spéculations minières des élevages à cycle court de reproduction et de production des poissons alimentaires, les plans provinciaux de développement du secteur agricole.

## CONCLUSION

La crise alimentaire en République Démocratique du Congo existe et constitue une interpellation de la part des chercheurs dans cette période des grandes crises qui secouent le pays depuis plusieurs années.

Le présent travail a été élaboré à partir d'une série d'observations et réflexions sur la crise alimentaire mondiale. Il s'agit d'un travail pratique portant sur une réalité concrète, observable et palpable sur terrain qui a été soutenue et éclairée par un corpus théorique sur la crise alimentaire.

Quelles sont les différentes politiques mis en place par l'Etat congolais pour faire face à la crise alimentaire.

La politique agricole congolaise permettra-t-elle au pays de faire face à la crise alimentaire ? Voilà, au tant d'interrogations qui sont au centre de notre réflexion et de notre préoccupation à travers ce travail qui a porté sur « la République Démocratique du Congo et la lutte contre la crise alimentaire.

Notre analyse a consisté à analyser les différentes politiques utilisée par le gouvernement pour promouvoir l'agriculture à fin de faire face à ce fleau aussi préoccupant qui est la crise alimentaire.

De ce fait, il convient de souligner que les causes de la crise alimentaire mondiale sont à la fois conjoncturelle Ç et structurelles aux conséquences multiples et néfastes.

Depuis plusieurs décennies les taux de croissance de production vivrière sont restés inférieurs aux taux de croissances démographiques. Les différentes politiques, développées par les

pouvoirs publics pour promouvoir l'agriculture n'ont pas donné des résultats escomptés. La crise alimentaire persiste surtout dans des provinces qui sont secouées par l'insécurité.

A ce propos, l'agriculture doit être déclarée priorité des priorités. Pour que l'agriculture soit réellement priorité des priorités, il lui faut de moyens financiers conséquents. Une politique de crédit réaliste et accessible aux paysans doit être définie, afin de leur permettre de faire face à tous les coûts inhérents à l'activité agricole.

Les circuits de commercialisation doivent être organisés de manière à faciliter aux paysans l'accès au marché. Des investissements importants doivent être réalisés dans les infrastructures de base en milieu rural, notamment les routes de desserte agricole, des aménagements hydro-agricoles.

Il est plus qu'impérieux de redynamiser la recherche agricole en RDC.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **I. OUVRAGE**

1. BADOUIN Robert, agriculture et accession au développement, paris éd .pedone
2. KABENGELE DIBWE G. Manuel de géographie économique et humaine de la RDC, viol 1, SIRIUS, Kinshasa, 2006
3. La Rousse agricole, édition librairie, Larousse, Paris, 2004,
4. MULUMBATI, N ; Manuel de sociologie, éd. Africa, Lubumbashi 1980,
5. PINTO R. et GRAWITZ M, méthodes en science sociales, éd Dalloz, Paris 1971
6. SHOMBA K, Méthodologie de la recherche scientifique, Kinshasa, PUK, 2002
7. Troupeaux et Cultures de tropiques, développement et politique agricole en RDC, centre agronomique et vétérinaire de Kinshasa.

### **II. document**

1. BCC, Rapport annuel, 2000
2. BCC, rapport annuel 2001
3. BCC, Rapport annuel 2005
4. BCC, Rapport annuel 2006
5. BCC, Rapport annuel, 2007
6. BCC, Rapport annuel, 2008
7. Département de L'agriculture, situation actuelle de l'agriculture congolaise, bureau de planification agricole
8. PNUD, la coopération au développement rapport de 1997-1999

### III. Note de cours

1. Professeur DJEDI Géographie Economique , notes de cours G1  
R.I/UNIKIN, 1995-1996, inédit
2. Professeur NGUMU KASAI, cours de géographie économique,  
UNIKIN ,1996-1997, inédit.
3. Professeur TSHINGOMBE, cours d'économie agricole , L2 E.A.  
Fac Sc. Agr. UNIKIN 2008 inédit.